

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'OKA**

Lundi 15 février 2021

Suivant l'Arrêté ministériel numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 et afin de protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public et les membres du Conseil municipal sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Oka tenue à 18 h 45, à laquelle ont participé par vidéoconférence :

Monsieur le maire Pascal Quevillon

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

Joëlle Larente
Stéphanie Larocque
Jules Morin
Yannick Proulx
Steve Savard

Sont également présents :

Le directeur général, M. Charles-Élie Barrette
La responsable des communications et du tourisme,
Mme Colette Beaudoin

Absence motivée :

Monsieur le conseiller Jérémie Bourque

La participation citoyenne via la Web diffusion est au nombre de 7 personnes.

Ouverture de la séance

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire Pascal Quevillon déclare la séance ouverte.

2021-02-57 Avis de convocation

CONSIDÉRANT les articles 152 et 158 du Code municipal du Québec (ci-après nommé CMQ);

CONSIDÉRANT que le directeur général et secrétaire-trésorier déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du Conseil municipal le 12 février 2021, incluant les membres absents, le cas échéant, conformément à l'article 156 du CMQ;

CONSIDÉRANT l'article 153 du CMQ qui énonce que l'avis de convocation, qui a bel et bien été notifié, doit être mentionné au procès-verbal;

Sur la proposition de la conseillère Joëlle Larente, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les membres de ce Conseil attestent avoir reçu l'avis de convocation de cette séance extraordinaire dans les délais prescrits par le Code municipal du Québec.

1. Ouverture de la séance;
2. Avis de convocation;
3. Période de questions relatives à l'ordre du jour;
4. Embauche au poste de directeur(trice) du service de l'urbanisme et de l'environnement;
5. Mention honorifique à l'Okoise, Mme Marcelle Gauthier, à l'occasion de son centième anniversaire de naissance;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

ADOPTÉE

Période de questions relatives à l'ordre du jour

Monsieur le maire ouvre la période de questions relatives à l'ordre du jour à 18 h 46.

N'ayant pas de questions le maire clôt la période de questions à 18 h 46.

2021-02-58 Embauche au poste de directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement

CONSIDÉRANT la vacance au poste de directeur de l'urbanisme et de l'environnement;

CONSIDÉRANT que 5 candidatures ont été retenues pour une entrevue;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général d'embaucher M. Sergio Campos pour combler le poste de directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement;

Sur la proposition du conseiller Jules Morin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE ce Conseil autorise l'embauche de M. Sergio Campos à titre de directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement, poste permanent, temps plein, à compter du ou vers le 2 mars 2021, et ce, suivant la recommandation du directeur général datée du 5 février 2021, et autorise le maire, M. Pascal Quevillon, et le directeur général, M. Charles-Élie Barrette, à signer le contrat de travail à intervenir.

ADOPTÉE

2021-02-59 Mention honorifique à l'Okoise, Mme Marcelle Gauthier, à l'occasion de son centième anniversaire de naissance

Née le 17 février 1921, Mme Marcelle Gauthier a grandi à Saint-Eustache et c'est en juillet 2013 qu'elle a choisi de venir s'établir à Oka. Animée par la musique, la télévision, les mots croisés et ses trois petits chiens, Mme Gauthier habite en compagnie de ses deux filles, toutes deux retraitées. Pour ses enfants, prendre soin de leur mère est tout naturel, il s'agit d'un rôle inversé à la croisée des chemins d'une famille unie. Voilà un superbe témoignage qui démontre l'importance et les bienfaits des liens sociaux à toutes les étapes de notre vie.

Le Conseil municipal est honoré d'avoir la chance de souligner l'anniversaire d'un siècle de vie. Félicitations et joyeux anniversaire Mme Gauthier !

CONSIDÉRANT que Mme Marcelle Gauthier est née le 17 février 1921 et que l'année 2021 marque son 100^e anniversaire de naissance;

Sur la proposition du maire Pascal Quevillon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce Conseil désire adresser une mention honorifique à Mme Marcelle Gauthier à l'occasion de son centième anniversaire de naissance et lui souhaiter un joyeux anniversaire.

ADOPTÉE

Période de questions

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 18 h 49.

N'ayant pas de questions, monsieur le maire clôt la période de questions à 18 h 49.

2021-02-60 Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Steve Savard, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE cette séance soit levée.

ADOPTÉE

**Pascal Quevillon
Maire**

**Charles-Élie Barrette
Directeur général**

Je, Pascal Quevillon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Pascal Quevillon
Maire**